

Planifier l'éducation en étant sensible aux conflits et aux risques Quelles leçons tirer de trois cas ?

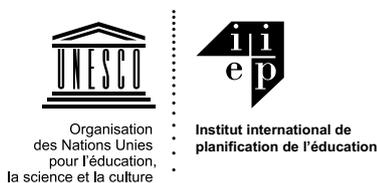
Si on regarde à l'échelle mondiale, un enfant sur six qui est en âge d'être scolarisé est affecté par des crises de longue durée telles que des guerres, des catastrophes et des urgences de santé publique. On estime à 121 millions le nombre d'enfant déscolarisés. Parmi eux, 1 sur 3 vit dans un environnement troublé par de telles crises (GPE, 2016). Les catastrophes, naturelles ou causées par l'homme, peuvent avoir un effet dévastateur sur les systèmes éducatifs en détruisant ou endommageant les infrastructures ou en interrompant l'année scolaire, compromettant l'ensemble des efforts engagés dans l'éducation.

Ainsi au Burkina Faso, en 2009, des inondations ont touché 38 000 élèves et endommagé 405 écoles. Dans le Soudan du Sud, en 2013, la résurgence des violences a causé la fermeture de plus de 1 000 écoles tandis que 90 étaient occupées par des forces armées ou des personnes déplacées à l'intérieur du pays (Lotyam et Arden, 2015). Dans le nord de l'Ouganda, deux décennies de guerre civile ont vu 60 000 enfants être enlevés. Beaucoup d'entre eux sont devenus des enfants soldats. La moitié des écoliers du primaire a arrêté sa scolarité et 90 % des écoles ont été détruites ou endommagées. Plus récemment, les catastrophes et les violences interethniques ont occasionné fermetures et destructions d'écoles et coûté la vie à nombre d'élèves (Knutzen et Smith, 2012).

Faire face grâce à une planification sensible aux conflits et aux risques

Planifiée en tenant compte des crises et des risques, l'éducation peut les prévenir et les atténuer. Si l'égalité d'accès est assurée à tous niveaux d'enseignement, les écoles peuvent apporter un environnement d'apprentissage sécurisé et favoriser la cohésion sociale, améliorer la sécurité et le bien-être des enseignants et des élèves, et contribuer à construire une société apaisée. Une planification consciente des causes et éléments déclencheurs de conflits, ou tenant compte des risques naturels, peut réduire – et parfois prévenir – leurs conséquences sur l'éducation, tout en sauvant des vies. C'est aussi financièrement intéressant, car ainsi infrastructures, équipements et matériels encourent moins le risque d'être abîmés. On estime qu'un dollar investi dans la prévention des risques est une économie de 4 à 7 dollars en coûts de reconstruction (IPE-UNESCO, 2015).

Une planification sensible à la crise tient compte des liens entre éducation et prévention des risques de conflit et de catastrophe. Elle prend aussi en considération les liens parfois ténus entre conflits et catastrophes (une sécheresse peut intensifier les tensions sociales). Au vu de cette complexité, les crises et les risques doivent être examinés à toutes les étapes de la planification, de l'analyse à l'évaluation en passant par le suivi.



Trois études de cas*

1) Au **Burkina Faso**, des inondations et d'autres catastrophes naturelles, ainsi que de nombreux conflits et tensions socio-politiques interrompent régulièrement la scolarité. Après de graves épisodes d'inondations en 2009 et 2010, le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA) a développé un programme sur 10 ans intitulé Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB), qui tient compte de ces risques.

2) En proie à des conflits récurrents, le **Soudan du Sud** – plus jeune État du monde – a développé en 2015 et 2016 son deuxième Plan stratégique général d'éducation (PSGE) dans un contexte de crise économique, d'extrême pauvreté, de manque d'infrastructures et d'instabilité politique. La nécessité de planifier un système éducatif qui pourrait atténuer les risques de conflits et y faire face était évidente. Le ministère de l'Enseignement général et de l'Instruction (MEGEI) a développé une analyse sectorielle de l'éducation (ASE) et un plan sectoriel de l'éducation (PSE) qui ont évalué les besoins humanitaires et les défis économiques du pays de même que ses objectifs de développement à long terme.

3) En **Ouganda**, les conflits interethniques, l'afflux de réfugiés ainsi que des catastrophes naturelles (notamment des inondations, des tremblements de terre, des glissements de terrain et des sécheresses) ont considérablement affecté la capacité à offrir un bon niveau d'éducation. En 2015, le ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Technologie et des Sports (MESTS) a approuvé un plan d'action pour la gestion des conflits et des catastrophes – le *Conflict and Disaster Risk Management Guidelines for Educational Institutions* (appelé *CDRM Guidelines*) – afin d'élaborer des stratégies de prévention et d'atténuation des conflits et des catastrophes dans et par l'intermédiaire de l'éducation. Le MESTS a également travaillé à renforcer les capacités du secteur éducatif en matière de gestion des risques de conflits et de catastrophes au niveau central, mais aussi des districts scolaires et des écoles. La gestion des risques de conflit et de catastrophe a également été intégrée dans les programmes d'enseignement primaires et secondaires. Des brochures destinées aux élèves ainsi qu'un guide pour les enseignants ont été élaborés.

Trois exemples de processus de planification de l'éducation sensibles aux crises

Cette section présente chaque étape du processus de planification d'un secteur éducatif en donnant des

exemples spécifiques à chaque pays de la façon dont la planification peut intégrer une approche sensible aux conflits et aux risques.

Le schéma ci-contre indique comment chaque étape du cycle de planification (analyse, formulation de la stratégie, programmation, coûts et financement, suivi et évaluation) peut être sensible aux situations de crise.

Première étape : l'analyse

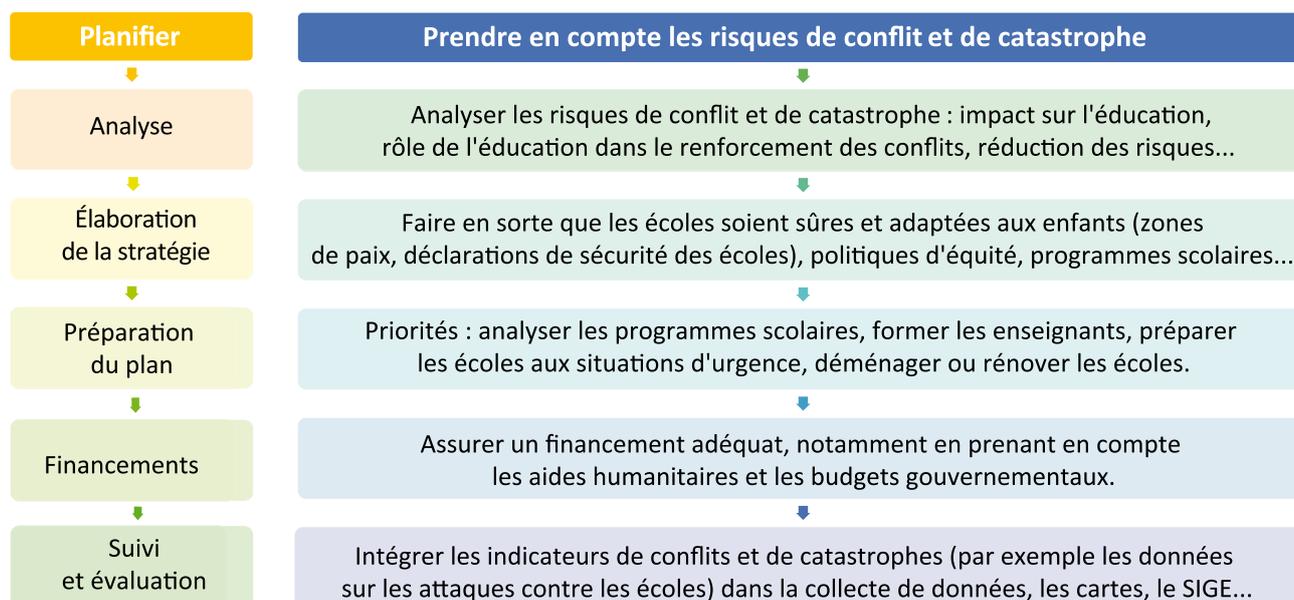
Une analyse sensible aux crises s'interroge sur la sécurité et les moyens de protéger les professeurs comme les élèves. Elle étudie également la capacité de résilience du système éducatif face aux crises et aux catastrophes. Elle doit comprendre dans quelle mesure l'éducation peut elle aussi envenimer les conflits. Lorsque cela est possible, elle doit puiser dans les données déjà produites, en incluant – sans s'y limiter – les données du système d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) du pays. Des enquêtes supplémentaires peuvent être nécessaires afin de comprendre l'ensemble des risques auxquels le système doit faire face (ou auxquels il contribue). Les informations collectées doivent ensuite être analysées et traitées afin d'évaluer les potentiels (ou réels) effets des conflits ou des catastrophes sur le système éducatif (et vice versa), mais aussi dans le but de mieux comprendre les mécanismes déjà existants de prévention des conflits et des catastrophes.

Au **Burkina Faso**, le MENA a analysé la vulnérabilité du système éducatif face aux risques de conflit et de catastrophe pour élaborer une stratégie de réduction des risques dans le cadre de son PDSEB. L'analyse repose sur des entretiens organisés par le ministère et des partenaires avec des représentants des services éducatifs et d'urgence ainsi que des organisations œuvrant au niveau national et local. Parmi les problématiques évoquées, elle souligne l'importance de prioriser les programmes d'alimentation scolaire dans les zones touchées par des sécheresses et le besoin de préparer en amont la localisation des écoles avec les responsables politiques afin d'éviter leur fermeture en raison d'inondations ou de glissements de terrain.

Dans le **Soudan du Sud**, l'ASE tient ses informations de l'Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), et plus particulièrement de son indice de risque. Cet indice est fondé sur une série d'indicateurs pour chaque risque (les civils victimes de conflits, le taux de mortalité et de maladie, l'insécurité alimentaire et des moyens de subsistance, et la propagation de la malnutrition) qui sont régulièrement collectés à l'échelle nationale. Afin de conduire l'ASE du pays, l'indice de risque a fusionné

*Cette note d'orientation est fondée sur des études de cas menées par l'IIPE au Burkina Faso, dans le Soudan du Sud et en Ouganda (MacEwen et Chimier, 2016; Diaz-Varela, MacEwen et Vaessen, 2016; Seeger et Pye, 2016).

Étapes du processus de planification sensible aux crises



avec les données du SIGE afin d'évaluer les éventuels liens entre différents risques et les performances du système éducatif en termes d'accessibilité, de qualité et de gestion. Les régions dont l'indice était le plus élevé se sont révélées les moins performantes dans la plupart des aspects de l'éducation.

En **Ouganda**, les responsables du secteur de l'éducation dans deux districts en proie aux conflits et catastrophes ont développé des outils et des mécanismes d'évaluation des risques et d'autoévaluation permettant aux autorités éducatives locales et aux responsables d'écoles de déterminer comment les risques peuvent impacter le bien-être et la sécurité des professeurs et des élèves, le maintien de l'offre éducative et sa qualité. Ces outils aident à évaluer les infrastructures existantes et requises, mais également les ressources humaines et financières des écoles et du district afin de prévenir et atténuer l'impact des conflits et des catastrophes.

Deuxième étape: l'élaboration de la stratégie

Une fois les risques identifiés, un dialogue sur la manière dont les politiques nationales et locales peuvent traiter les conflits et les risques de catastrophe, dans et par l'éducation, doit être lancé ou renforcé. Les cadres politiques existants et leur mise en œuvre doivent être revus et, si besoin, modifiés. Si nécessaire, de nouvelles politiques peuvent être élaborées pour améliorer la sécurité et la résilience du système éducatif.

En **Ouganda**, le *CDRM Guidelines* donne un cadre aux politiques sur, entre autres, la gestion des risques de conflit et de catastrophe dans les programmes scolaires. Le plan a mis en place des inspections de

sécurité des installations scolaires et des bâtiments par des comités nationaux et de district. Ces directives décrivent également le rôle des acteurs éducatifs (par exemple celui des comités de district en charge de la gestion des catastrophes) dans la réponse à apporter aux risques et catastrophes. Elles présentent des réponses à ces risques et demandent aux écoles de s'assurer qu'elles ont des plans de préparation et d'évacuation et d'organiser régulièrement des exercices de simulation. Au niveau des districts, arrêtés et ordonnances peuvent aussi gérer les risques de conflit ou de catastrophe dans l'éducation. Par exemple, pour ne pas perdre des heures d'enseignement, un district peut demander un calendrier plus souple s'il fait face à des inondations.

Au **Burkina Faso**, le MENA a élaboré une stratégie de réduction des risques de catastrophe et de conflit qui a fourni un cadre pour la réduction des risques dans le secteur de l'éducation. Après avoir analysé l'exposition du système éducatif à différents risques et étudié les compétences en réduction des risques existantes, le ministère a identifié une série d'activités prioritaires de préparation et de prévention.

Troisième étape: la planification

Cette étape consiste à identifier les programmes prioritaires pour prévenir et atténuer conflits et catastrophes. Les planificateurs doivent réfléchir aux options envisageables pour des programmes sensibles aux conflits et aux risques. Ils doivent donner la priorité à ces options en fonction de l'opportunité, de l'accessibilité et de la faisabilité, avant de définir les objectifs du programme. Les programmes sensibles aux risques de conflit et

de catastrophe peuvent être élaborés en plus des programmes d'éducation ordinaires. Ils peuvent aussi être intégrés dans des programmes sous-sectoriels habituels. La planification peut et doit être souple et capable de répondre à des événements inattendus, tout comme à des besoins urgents qui se feraient jour.

En **Ouganda**, un programme spécifique sur le renforcement de la sensibilisation et des capacités des fonctionnaires au niveau national et local, s'appuyant sur le *CDRM Guidelines*, a été conçu et mis en œuvre par le MESTS et ses partenaires. Entre 2014 et 2015, 150 membres des administrations centrales et locales ont été formés aux techniques de planification et à la gestion des risques de conflit et de catastrophe.

Dans le **Soudan du Sud**, les problématiques liées à la sécurité et à la cohésion sociale ont été intégrées dans le PSE (par exemple la question des espaces d'apprentissage sécurisés, des opportunités scolaires pour les enfants déscolarisés et déplacés, de l'amélioration de la coopération entre le MEGEI et ses partenaires du secteur de l'humanitaire). Le ministère a également développé un nouveau programme scolaire qui comprend des éléments de sécurité, de résilience et de cohésion sociale.

Quatrième étape : les financements

Une fois les programmes conçus, les planificateurs estiment les coûts (y compris les priorités en matière de sécurité, de résilience et de cohésion sociale) afin d'identifier les ressources disponibles et d'en mobiliser d'autres si nécessaire. Une simulation permet de tester les différents scénarios et de s'assurer de la pertinence et de la faisabilité d'un plan et de ses objectifs. L'un des aspects clés d'une planification sensible aux crises est d'assurer une répartition équitable des ressources éducatives entre les régions et les groupes d'identités. Une fois les coûts calculés, les planificateurs identifient les lacunes et les ressources financières avant de mobiliser ces dernières. Si les financements nationaux consacrés aux activités de sécurité et de cohésion sociale sont insuffisants, il sera peut-être possible de mobiliser les fonds nécessaires auprès des partenaires du développement ou humanitaires.

Dans le **Soudan du Sud**, un modèle de simulation a été utilisé pour cerner les objectifs du PSGE, comportant des initiatives axées sur la sécurité et la cohésion sociale. Cette modélisation a été utilisée par le MEGEI pour tester les effets de différents scénarios sur des indicateurs clés de l'éducation. Les scénarios prenaient également en compte la baisse du financement national disponible pour l'éducation en raison de la crise économique que traverse le pays. Cette analyse est d'autant plus importante que

le financement des bailleurs de fonds s'est recentré sur la lutte contre la crise humanitaire.

En **Ouganda**, les fonctionnaires locaux ont souvent des fonds limités pour des activités qui vont au-delà des services éducatifs de base. Par exemple, seuls quelques districts ont réussi à intégrer les activités de la gestion des risques de conflit et de catastrophe dans l'éducation au sein de leurs plans quinquennaux de développement. Dans ces cas, l'argent a principalement été utilisé pour des investissements dans les infrastructures éducatives tels que les paratonnerres pour les bâtiments et des potagers scolaires pour assurer la sécurité alimentaire. Sans oublier des activités peu coûteuses comme des réunions de sensibilisation (via les communautés «Barazas») pour parler des stratégies de réduction des risques de conflit et de catastrophe.

Cinquième étape : le suivi et l'évaluation

Le suivi et l'évaluation permettent aux planificateurs de mesurer si un programme atteint ses objectifs. C'est l'occasion de tirer des leçons et de recueillir des informations sur ce qui a fonctionné ou pas. Cela implique de mettre en place une grille logique qui inclut des indicateurs de conflit et catastrophe, ainsi que l'examen du SIGE pour intégrer des indicateurs connexes. Les planificateurs doivent également aborder les questions de collecte de données dans les zones touchées par la crise et veiller à ce que des indicateurs pertinents soient inclus dans les plans opérationnels annuels.

En **Ouganda**, une initiative est en cours de développement pour intégrer dans le SIGE et les outils de l'inspection scolaire des indicateurs plus complets sur l'impact des crises sur l'infrastructure scolaire, l'enseignement et l'apprentissage. Le projet vise à recueillir des données au niveau des établissements scolaires et à établir une base de référence sur les risques et les besoins liés aux conflits et aux catastrophes au niveau de l'école. Cela aidera à élaborer des stratégies et à mesurer les progrès accomplis.

Au **Soudan du Sud**, les principaux indicateurs clés de performance du PSE abordent la problématique des disparités entre les différents États qui composent le pays. Afin de réduire ces disparités, le plan cible en premier lieu les zones les plus défavorisées. Par exemple, l'écart entre les États concernant le taux brut de scolarisation (TBS) primaire sera surveillé tout au long de la mise en œuvre du plan afin de mesurer les progrès réalisés, le but étant d'éliminer les inégalités d'accès à l'éducation entre les États. Ces indicateurs d'équité existent dans chaque sous-secteur et ont également pour but de faire disparaître les inégalités de genre.



© IIPÉ-UNESCO/ Anna Seeger

Quelles leçons tirer de ces cas ? Anticiper et se préparer à la crise plutôt que d'y répondre

Cette section présente les leçons tirées des études de cas décrites plus haut, structurées autour des principes essentiels d'une bonne planification de l'éducation élaborée par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) et l'IIPÉ (IIPÉ-UNESCO et GPE, 2015; 2016). Elle explore aussi comment ces principes peuvent être appliqués dans un processus de planification sensible aux conflits et aux risques.

Principe n°1 : Une planification sensible aux conflits et aux risques doit être mise en place par les pays eux-mêmes

Leçon : L'engagement du gouvernement dans le processus de planification renforce l'appropriation et facilite l'élaboration et la mise en œuvre du plan, de la politique ou du programme éducatif du pays.

Dans un contexte de crise, la capacité d'encadrement d'un gouvernement peut être faible. Dès lors les solutions apportées peuvent être trop ponctuelles ou trop insuffisantes pour répondre aux besoins immédiats en éducation. Dans de telles situations, un ministère peut bénéficier d'un appui externe renforcé, idéalement apporté par des experts locaux ayant une connaissance précise du contexte et une expertise technique. Si besoin, ils peuvent aussi recevoir un

appui international. Cet appui externe et local, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités et l'apprentissage par la pratique, peut aider un ministère à renforcer ou à retrouver sa capacité d'action.

Au **Soudan du Sud**, le processus de développement de l'ASE et du PSE a été mené par le MEGEI et a rassemblé des acteurs du secteur de l'éducation au niveau central et local, des membres de la société civile, le Cluster Éducation, l'UNICEF, l'UNESCO et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés pour élaborer une stratégie commune. Travailler avec le personnel national dans des ateliers pratiques de planification, démystifier les aspects techniques du travail et faciliter les discussions au sein du ministère sur les priorités ont contribué à assurer l'appropriation du processus de planification. De plus, l'implication active des intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux de l'éducation a facilité l'appropriation des résultats du processus.

En **Ouganda**, la capacité gouvernementale concernant la gestion des risques de conflit et de catastrophe au niveau central s'est améliorée ces dernières années. Les planificateurs et responsables de l'enseignement supérieur sont désormais activement impliqués dans la mise en œuvre du *CDRM Guidelines* et dans la mise en place d'un mécanisme institutionnel pour faire face aux risques de conflit et de catastrophe. Cependant, l'élaboration de ces principes directeurs n'a pas toujours conduit ni à une réelle volonté politique, ni à des capacités accrues pour la gestion des risques de conflit et de catastrophe au sein des 111 administrations locales

des districts du pays. Pour que ces méthodes de planification et de programmation soient adoptées par les districts, le gouvernement local et les autorités chargées de l'éducation dans les districts devront renforcer leurs capacités et faire preuve d'engagement. Néanmoins, les mesures initiales de renforcement des capacités au niveau des districts ont encouragé leur leadership. En effet, des demandes croissantes en termes d'orientations et de soutiens pour gérer les risques de conflit et de catastrophe sont venues des districts, montrant comment une telle approche pourrait être appliquée au niveau local.

Principe n°2: Une planification sensible aux conflits et aux risques doit être participative

Leçon : Les mesures sensibles aux conflits et aux risques sont plus pertinentes et plus efficaces lorsque les autorités nationales et locales, les enseignants et les autres partenaires, participent à leur planification et à leur mise en œuvre.

Le principe de la « participation » est central dans un contexte de crise. Souvent, ceux qui sont les plus affectés par une catastrophe ou un conflit sont les moins impliqués dans le processus de décision. Réunir les parties touchées par une crise ou des disparités afin de définir des priorités aidera à faire face à leurs besoins et à utiliser des stratégies pertinentes.

En **Ouganda**, les responsables locaux du secteur de l'éducation et les chefs d'établissement ont développé des outils pour évaluer et surveiller l'impact

des conflits et catastrophes sur l'éducation. Ils ont mis en place des stratégies au niveau des écoles pour faire face à ces risques. La participation active et les connaissances des agents locaux ont été essentielles car cela a assuré la pertinence des outils développés et a encouragé l'engagement des chefs d'établissement.

Principe n°3: Une planification sensible aux conflits et aux risques doit être bien organisée et coordonnée

Leçon : Les mécanismes de coordination peuvent assurer un suivi et un ajustement avec les priorités du gouvernement en matière d'éducation sensible aux crises et maintenir un engagement à long terme.

Lors d'une crise, de nombreux partenaires réagissent souvent rapidement et en parallèle du gouvernement. Un processus de planification bien organisé et coordonné peut garantir que les ressources sont utilisées de la manière la plus efficace et la plus équitable, mais aussi créer des synergies et éviter le dédoublement de certaines activités ou encore de se concentrer sur des zones au détriment d'autres.

Le MEGEI du **Soudan du Sud** a bénéficié du soutien technique d'un coordinateur basé à l'UNESCO qui a été chargé de la collecte et du partage d'informations ainsi que de la liaison avec les partenaires du développement. Le personnel du ministère était cependant responsable des discussions qui ont



© IPE-UNESCO/ Anna Seeger

permis d'identifier les priorités et les activités du plan. La participation de partenaires du développement et de l'action humanitaire tels que le Cluster Éducation, les organisations non gouvernementales (ONG), le ministère des Affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes et l'OCHA étaient essentielles pour assurer que le travail humanitaire en cours était également aligné sur les priorités gouvernementales et appuyait les objectifs nationaux.

En **Ouganda**, un groupe de travail sur la gestion des risques de conflit et de catastrophe a été créé au sein du ministère pour renforcer la coordination et la collaboration entre le *Directorate of Education Standards* ([en français] Direction des Normes d'Éducation), le *Education Planning Department* ([en français] Département de la Planification de l'Éducation) et le *National Curriculum Development Centre* ([en français] Centre national de développement des programmes scolaires). Le groupe de travail a encouragé le partage d'informations en vue d'une prise de décision éclairée pour intégrer dans tous les services la gestion des risques de conflit et de catastrophe. Le pays a également fait appel à des consultants locaux qui ont apporté leur expertise tout au long du développement du cadre stratégique de la gestion des risques de conflit et de catastrophe et ont encouragé les collaborations, notamment entre le MESTS et le service du Premier ministre en charge de la gestion des urgences en cas de catastrophe.

Au **Burkina Faso**, un coordinateur national spécialisé dans la réduction des risques de catastrophe, mais indépendant du MENA a facilité les discussions de groupes et encouragé le partage d'expériences au sein du ministère pendant le processus de planification du PDSEB. Cela a permis de comprendre comment le programme pourrait réduire les risques de catastrophe. Il en a découlé un consensus sur la façon dont le programme sur dix ans pourrait réduire ces risques.

Principe n°4: Une planification sensible aux conflits et aux risques devrait intégrer le renforcement des capacités à tous les niveaux

Leçon: Le besoin de renforcement des capacités est particulièrement prégnant en contexte de crise, car la crise peut avoir épuisé certaines capacités, et de faibles capacités peuvent avoir contribué à la crise.

Le renforcement des capacités mesure la nécessité de s'appuyer sur les connaissances et les capacités locales. Il doit également être pratique. Lorsqu'on appuie les ministères de l'Éducation pour élaborer

des ASE et des PSE sensibles aux crises, il est important de tenir compte des capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles de planification.

Au **Soudan du Sud**, une formation de 8 ateliers répartis sur 11 mois et l'utilisation d'une démarche d'apprentissage par la pratique a permis aux personnels du ministère d'acquérir des connaissances théoriques et des compétences pratiques en exécutant directement des travaux de planification. En conséquence, ces personnels devraient mettre immédiatement en pratique ces compétences acquises. De plus, le caractère participatif des ateliers a renforcé les relations entre les acteurs clés du MEGEI ainsi qu'avec la société civile, les bailleurs de fonds et les autres partenaires, en leur donnant un espace pour développer une compréhension commune du processus. Enfin, des représentants du ministère ont participé à un cours à distance de l'IIEP sur la planification de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale. Associer ce type de formation au soutien technique dans le pays permet de mieux maîtriser les nouvelles compétences et d'améliorer l'efficacité du processus.

Comme on l'a vu en **Ouganda**, l'engagement des personnels ministériels augmente lorsque les interventions de renforcement des capacités sont pertinentes pour le travail quotidien et lorsqu'ils disposent des connaissances, compétences et outils requis. Les initiatives qui s'appuient sur les connaissances des habitants, comme l'outil d'autoévaluation de la vulnérabilité et de la capacité des écoles, ont obtenu des niveaux élevés de réactivité et d'engagement au niveau de l'école comme de la communauté. Néanmoins, renforcer les capacités dans la gestion des risques de conflit et de catastrophe ne peut être réalisé au moyen d'activités ponctuelles. Des formations séquentielles sur deux ans ont aidé les équipes locales du secteur de l'éducation à rendre opérationnel le cadre stratégique de l'approche sectorielle de la gestion des risques de conflit et de catastrophe. La formation continue ainsi qu'un soutien technique et financier leur ont permis de construire une base solide pour s'engager dans la gestion de ces risques.

La poursuite des initiatives de sensibilisation et de plaidoyer peut également jouer un rôle dans le développement des capacités au niveau institutionnel en établissant une compréhension partagée de l'importance d'explorer les stratégies de prévention et d'atténuation par la planification avec les responsables ministériels au niveau central et décentralisé. Au **Burkina Faso**, les ateliers de plaidoyer ont aidé les fonctionnaires à comprendre la pertinence d'une planification sensible à la crise.

Références

Diaz-Varela, A. ; MacEwen, L. ; Vaessen, J. 2016. *What to prioritize when everything is a priority? Crisis-sensitive education sector planning in South Sudan*. Paris : IPEE-UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002460/246090e.pdf>

Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). 2016. 'Education cannot wait for conflict and crises to end'. Infographie. Extrait de : www.globalpartnership.org/multimedia/infographic/education-cannot-wait-conflict-and-crises-end?switch=1&lb_switch=79cef9cc5c842ee39e164009c7554da2

IPEE-UNESCO. 2015. *Sécurité, résilience et cohésion sociale : un guide pour les planificateurs du secteur de l'éducation*. Livret 1/6. Présentation. *Intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans la planification du secteur de l'éducation*. Paris : IPEE-UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002348/234847f.pdf>

IPEE-UNESCO et Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). 2015. *Guide pour la préparation d'un plan sectoriel d'éducation*. Paris : IPEE-UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002337/233767f.pdf>

———. 2016. *Guide pour la Préparation d'un plan de transition de l'éducation*. Paris : IPEE-UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002449/244900f.pdf>

Knutzen, A.; Smith, A. 2012. *Uganda conflict analysis*. Kampala: UNICEF Peacebuilding, Education and Advocacy Programme.

Lotyam, M.L. ; Arden, R. 2015. 'Resourcing education sector planning in crisis contexts: Case study of South Sudan'. Document de conférence présenté lors de la conférence UKFIET de septembre 2015.

MacEwen, L. ; Chimier, C. 2016. *Burkina Faso: Integrating conflict and disaster risk reduction into an education sector plan*. Paris : IPEE-UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002460/246089e.pdf>

Seeger, A. ; Pye, L. 2016. *Uganda: Strengthening education sector planning capacities for conflict and disaster risk management*. Paris : IPEE-UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002460/246092e.pdf>

Contact

IPEE-UNESCO

7-9 rue Eugène Delacroix
75016 Paris, France

Tél. : +33 1 45 03 77 00

Fax : +33 1 40 72 83 66

E-mail : info@iiep.unesco.org

www.iiep.unesco.org



Les appellations employées dans cette brochure et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO ou de l'IIEP aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

© UNESCO 2017



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/deed.fr>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<http://en.unesco.org/open-access/terms-use-cbyncsa-fr>). La présente licence s'applique exclusivement aux contenus textes de la publication.